

# Conseil d'école (n°3) École primaire de Mougou

Jeudi 18 juin 2015

## Présents :

Mme Barand, Mme Bigard, Mme Bouhier, Mme Fournier, Mme Queffeulou, Mme Montmasson-Michel, Mme Ventana, Mme Viry-Troger, M. Barribault, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Sansault (*Enseignants*)  
Mme Clert (Adjointe au Conseil Municipal)  
Mme Durivault, Mme Le Moigne, Mme Lair, Mme Roy, M. Laborde, Mme Lafond, Mme Pusniak, Mme Salmon (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)  
Mme Fauger, Mme Ribault, M. Richard, M. Guilbot (*Représentants des Parents d'élèves suppléants*)  
M. Autret (*Conseiller Municipal, membre de la Commission scolaire*)  
Mme Chargy, Mme Tabutaud, Mme Mesmin (*Employées communales*)  
M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

## Excusés :

Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)  
M. Boinier (*Maire de Mougou*)  
Mme Thibault (*Adjointe chargée des affaires scolaires*)  
M. Brelay (*Adjoint Municipal, membre de la Commission scolaire*)  
Mme Lecanu, Mme Lobstein-Trencia (*Représentantes des Parents d'Élèves titulaires*)  
Mme Grellier (*Enseignante*)

\*\*\*\*\*

## 1 Bilan du 3<sup>ème</sup> trimestre

### a – Piscine

Les séances « piscine » se sont poursuivies tout au long de la 4<sup>ème</sup> période, du 9 avril au 18 juin (8 séances, le jeudi) pour les CP/CE2 (de Mme Bigard) et les GS (de Mme Montmasson-Michel).

Contrairement aux deux années précédentes, Mme Chargy n'a pas été autorisée à aller dans l'eau pour aider les élèves les moins à l'aise dans l'eau. Mme Montmasson-Michel regrette cette situation qui permettait d'avoir un adulte en plus dans l'eau, et qui connaît parfaitement les enfants (même si elle ne fait pas partie de l'encadrement). Mme Montmasson-Michel ne comprend pas la décision (c'est le Maire qui donne l'autorisation). Elle considère que c'est un manque de reconnaissance de la qualité professionnelle et du travail des ATSEM. Mme Clert répond qu'elle transmettra ces remarques au Maire.

Les séances ont repris également, à la piscine de Celles, pour les CE2 (de Mme Barand). Elles ont lieu du 28 mai au 2 juillet (10 séances, le jeudi et le vendredi).

Le jeudi 11 juin, tous les CE2 ont passé les tests « kayak » pour savoir s'ils étaient aptes à participer aux séances voile/kayak dès la rentrée 2015. Un seul élève n'a pas réussi l'épreuve mais il aura d'autres occasions pour valider le test.

Le 25 juin, tous les CM2 passeront des tests « savoir nager » avant l'entrée au Collège.

Même si les enseignants ne remettent pas en cause l'importance et la nécessité de l'activité « piscine » à l'école, ils font remarquer :

- que l'organisation des séances demande un gros travail tout au long de l'année scolaire pour établir le planning des parents agréés (inscriptions, relances, annulations de dernière minute, remplacements...)
- que l'activité piscine prend beaucoup de temps « scolaire », par rapport au temps réel passé dans l'eau : déplacements longs, temps d'habillage/déshabillage...
- que les enseignants sont obligés de prendre sur leur temps personnel (rassemblement dès 13 h pour le départ, ou arrivée à 16 h..., en fonction du créneau) sans que celui-ci ne soit pris en compte par l'institution
- que les séances sont plus faciles à gérer lorsqu'il y a beaucoup de parents agréés : cela nécessite donc une forte mobilisation de leur part...

M. Sansault remercie les 35 parents agréés qui se sont mobilisés pour que toutes les séances soient assurées tout au long de l'année scolaire (certains prennent des congés, d'autres assurent des séances sans avoir d'enfants concernés...).

Pour l'année 2015/2016, même si les plannings ne sont pas définitifs, les séances « piscine » pour les 6 classes, de la GS au CE2 (5 classes à Aquamelle et 1 classe à Celles) sont prévues pour le second semestre (fin janvier à fin juin 2016). Il faudra donc beaucoup de parents agréés sur les deux dernières périodes, pour assurer un encadrement satisfaisant pour toutes les séances.

### b – Travaux, achats...

Depuis le dernier conseil d'école, différents achats ont été effectués :

- à l'école « maternelle » :

- un nouveau photocopieur « couleur » a été mis en service

#### - à l'école « élémentaire » :

- l'ancien photocopieur de la mairie a été installé à « l'élémentaire »

Ces 2 photocopieurs vont permettre d'économiser l'achat de nombreuses cartouches d'imprimantes, très onéreuses.

Différents achats demandés sur le budget 2015 ont été acceptés : une table (classe de Mme Fournier), deux bancs (classes MS/GS), le changement de deux filets à la grande structure de jeu (cour « élémentaire »).

D'autres demandes sont encore à l'étude :

#### - à l'école « maternelle » :

- une sirène supplémentaire (évacuation incendie) pour la cour est nécessaire : il faudra qu'une des sirènes à l'intérieur soit branchée à l'extérieur...

- inverser l'ouverture de la barrière derrière les cuisines

- le toit du préau fuit toujours : en cours de résolution

- le remplacement d'un jeu dans la cour

- un problème de fuite, à une fenêtre persiste dans la classe de M. Dubuisson : la fenêtre doit être changée

- changement des rideaux de la porte de sortie du dortoir

- changement du grillage au-dessus du mur le long de l'avenue Yann Roulet

- nettoyage et peinture de la façade : des devis sont en cours

- repeindre le marquage au sol de la cour (avant qu'il ne s'efface...)

#### - à l'école « élémentaire » :

- revoir les fermetures du portail de la route de Triou et celui à côté de la salle arts visuels qui donne l'accès au stade

- des batteries de plusieurs ordinateurs portables ne fonctionnent plus : il faudrait les changer pour qu'ils soient opérationnels, à nouveau

- changement des ouvertures (côté plateau EPS, 4 fenêtres de chaque côté du portail d'entrée bleu) : prévu pour les vacances de la Toussaint

- vérifier et/ou changer les poignées des portes

- repeindre le marquage au sol (côté plateau EPS) avant qu'il ne s'efface

- nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse

- mettre en place aux murs, dans la cour principale, 2/3 paniers de basket

- changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou

- l'agrandissement du préau à l'école « élémentaire » : travaux inscrits sur le budget 2015

### **c – Informatique**

À l'élémentaire, l'année scolaire a été très difficile concernant l'accès Internet : coupures régulières, problème de débit... Il n'y a pas eu de travail possible avec les élèves (2 ou 3 postes connectés coupent l'accès). Depuis fin mai, il n'y a plus d'accès du tout et un switch a rendu l'âme : il n'y a donc plus de liaison entre les ordinateurs, le photocopieur... et le travail de direction devient donc très difficile (cela augmente les navettes à l'école « maternelle » !)... Le fournisseur d'accès doit changer prochainement, en espérant que le débit puisse être à la hauteur du nouveau matériel et du nombre de postes.

Suite à l'appel d'offres, concernant le gros projet d'équipement informatique (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs en fond de classe, ordinateurs « enseignants », classe mobile...), c'est la Société MANUTAN qui a été choisie pour équiper les 2 écoles. L'installation devrait se faire au cours de l'été, du 1<sup>er</sup> au 15 août, ce qui ne va pas être simple avec l'occupation de l'école par le Centre de loisirs.

Il faudra revoir le positionnement de certaines prises (courant et réseau) à l'école « élémentaire ». À l'école « maternelle », un devis va être demandé à la Société BRUNET, pour l'équipement de prises (courant et réseau) à l'école maternelle (salle informatique, classe de M. Dubuisson).

### **d – Sécurité**

Deux exercices d'évacuation inopinés ont eu lieu récemment au moment de l'interclasse :

- le mardi 16 juin, à l'école « maternelle », à 12h10 : C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants dehors et 4' pour les regrouper par classe et les compter. Plusieurs remarques doivent être prises en compte :

▪ il faut impérativement une sirène dans la cour

▪ il faut aller vérifier si aucun enfant n'est dans les toilettes

▪ il faudra inverser les gonds de la barrière (les mettre si possible sur le poteau) pour faciliter l'ouverture et l'évacuation

▪ les listes des enfants doivent être affichées dans la cantine (à côté des sorties de secours)

- le mardi 16 juin, à l'école « élémentaire », à 12h30. C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants dehors et 5' pour les regrouper par classe et les compter. Les règles du regroupement ont été rappelées aux enfants à l'issue de l'exercice (respect du numéro pour se ranger par classe, se mettre en rang rapidement par 2, bien distinguer les signaux entre l'évacuation et le confinement...)

La commission de sécurité des jeux de cour se réunira le mardi 30 juin, à 17h15, pour inspecter les jeux de cour, les locaux, les ouvertures..., dans les 2 écoles.

### **e – Internet responsable**

Les enseignants ont constaté une très forte augmentation de l'utilisation d'Internet, des « réseaux sociaux » ... par les élèves de cycle 3. Pour un nombre non négligeable d'enfants, cela est devenu une de leurs préoccupations majeures tout au long de la journée d'école, mais également la principale activité le soir, après la classe...

A la demande des enseignants, Mme Hermouet (Psychologue scolaire) et M. Dudognon (Animateur informatique à la DSDEN) sont intervenus, les 9 et 11 juin, auprès des 3 classes de CM1 et CM2 (pendant une demi-journée par classe). Ils ont proposé aux élèves de se questionner sur les différentes utilisations que l'on pouvait avoir d'Internet : jouer, s'informer, communiquer... Ils ont également évoqué les attitudes à adopter afin d'en avoir une utilisation sereine et responsable.

Une liste de conseils, fruit des réflexions collectives, a été rédigée. Ce document devra être élargé par tous les enfants et les parents de ces 3 classes.

### f – Surveillance de l'interclasse (école « élémentaire »)

A la demande de M. Sansault, Mme Thibault et M. Brelay ont réuni, début mai, toutes les employées communales qui interviennent à l'école « élémentaire ». Des échanges fructueux ont permis d'évoquer des situations difficiles à gérer pour le personnel face aux incivilités et/ou des comportements des enfants. Des réponses ont été apportées pour éviter d'une part et mieux appréhender d'autre part, les différentes situations qui peuvent se produire entre 12h et 13h30. M. Sansault remercie l'ensemble du personnel pour la prise en compte des remarques.

Une autre réunion devrait avoir lieu juste avant la rentrée scolaire, pour évoquer les problèmes de sécurité, les PAI...

### g – Action « Sur le chemin de l'école »

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leur future classe à l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. Les 2 dernières journées ont eu lieu le 31 mars et le 2 avril.

Le mardi 21 avril, les 2 classes « PS » et « PS/MS » ont participé à une matinée « culturelle » avec différents ateliers : ferme pédagogique, atelier sonore, éveil musical... Cette demi-journée, très bien organisée par les animateurs de la Communauté cantonale, a été appréciée par les enfants et les enseignants ; elle s'est clôturée par un pique-nique avant le retour à l'école.

Les enseignants ont effectué un bilan de cette action, avec la responsable : Anaïs Birot. Après un accueil mitigé de la nouvelle formule mise en place cette année, la nouvelle organisation convient aux enseignants, à condition de ne pas augmenter le nombre de séances. Le seul point un peu négatif, c'est lorsque qu'une assistante maternelle qui accompagne un futur PS, a aussi en charge un autre enfant plus jeune. Celui-ci ne doit pas être dans la classe. Il faut donc trouver une autre pièce : l'assistante maternelle est donc partagée entre les 2 enfants (le futur PS et le bébé à garder...), dans deux lieux.

Toutes ces initiatives permettent aux futurs élèves de venir plusieurs fois à l'école avant la rentrée : l'adaptation en PS en est facilitée et les parents sont rassurés.

### h – Salle arts visuels et bibliothèque

La bibliothèque et la salle arts visuels de l'école élémentaire sont occupées continuellement tout au long de la journée (de 7h15 à 18h30), mais également toute l'année, par différents « intervenants » : la garderie (matin et soir) avec le personnel communal, la classe avec les enseignants, les APS avec des animateurs, le centre de loisirs avec d'autres animateurs... Le matériel de chacun est stocké sur place !

Les enseignants sont de plus en plus réfractaires pour utiliser la salle arts visuels (pièce pourtant idéale et créer pour ces activités...). L'espace devient inabordable. Ils ne peuvent plus préparer leur matériel en avance et laisser les travaux d'enfants pour qu'ils sèchent... D'autre part, les enfants ne font pas la part des choses et prennent du matériel sans s'occuper dans quel cadre ils se trouvent.

Il va donc falloir trouver un système efficace pour que les enseignants puissent se réappropriier les lieux sur le temps scolaire. Il va falloir préciser clairement aux enfants (de l'école mais également ceux hors-commune dans le cadre du Centre de loisirs) les règles à adopter concernant le respect du matériel car la situation risque malheureusement de perdurer quelques années !

Enfin, ces 2 salles ne sont nettoyées qu'une fois par semaine, malgré l'intense fréquentation.

Mme Lafond pense que le problème sera solutionné lorsque le Centre de loisirs aura ses propres locaux, mais il faut encore attendre...

### i – Divers

Cette année scolaire, 3 parents ont reçu l'agrément « activités aquatiques » et 7 l'agrément « cyclisme sur route ». Au total, à la rentrée prochaine, 33 personnes (contre 35 actuellement) posséderont l'agrément « activités aquatiques » et 20 parents (contre 28 actuellement) auront l'agrément « cyclisme sur route ». Il sera donc nécessaire de trouver d'autres volontaires pour remplacer les sortants.

## 2 Fréquentation scolaire

Tous les mois, le taux d'absentéisme est calculé par classe. Pour l'année scolaire 2014/2015, les taux d'absentéisme sont :

	septem	octobre	novem.	décem.	janvier	février	mars	avril	mai	Moyennes année
<b>Moyennes « maternelle »</b>	6,3	15,7	6	8,2	19,7	13,3	5,1	5,6	3,7	<b>9,2</b>
<b>Moyennes « élémentaire »</b>	1,4	1,4	2,1	2,6	6,1	6,7	1,8	1,6	1,7	<b>2,8</b>
<b>Moyennes « école »</b>	<b>3,2</b>	<b>6,6</b>	<b>3,5</b>	<b>4,8</b>	<b>11</b>	<b>9,1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2,4</b>	<b>5,1</b>

## 3 Projet d'école 2013/2017

Pour rappel, le projet s'articule autour de 3 axes obligatoires :

**axe n°1 : assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire**

**axe n°2 : favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

**axe n°3 : le parcours de l'élève : de l'école au collège**

Différentes actions du projet d'école se sont déroulées tout au long de l'année scolaire (celles de l'axe n°1 et n°2, par exemple).

#### **a – Axe n°1**

**Il s'agit d'« assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »** avec 2 objectifs prioritaires :

- Améliorer l'abstraction dans les domaines « mathématiques » et « étude de la langue »
- Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire

**Action n°1 : Les instruments et les matériels de manipulation scolaires : les reconnaître, les utiliser avec aisance et les ranger... (cycle 1)**

**Action n°2 : Connaissance, compréhension et mise en fonctionnement d'un premier métalangage du langage écrit (cycle1)**

**Action n°3 : La connaissance des premiers nombres vers l'apprentissage du raisonnement numérique (cycle 1)**

**Action n°4 : Améliorer l'abstraction dans les domaines « étude de la langue » et « mathématiques » (cycle 2)**

**Action n°5 : Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire ainsi que la mémorisation des règles grammaticales et orthographiques, des conjugaisons et des tables (cycle 2)**

**Action n°6 : Améliorer les compétences en étude de la langue (cycle 3)**

#### **b – Axe n°2**

**Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »,** avec 1 objectif prioritaire :

- Optimiser les dispositifs d'aide disponibles

**Action n°1 : Mettre en place les APC**

**Action n°2 : Mettre en place des dispositifs de différenciation au sein de la classe**

D'autres au contraire, se sont conclues au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, comme celles de l'axe n°3.

#### **c – Axe n°3**

**Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège »,** avec 3 objectifs prioritaires :

- Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages
- Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves
- Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée

**Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2**

La liaison maternelle/primaire a été renouvelée, sur le modèle des années précédentes. Elle a permis de faire découvrir l'école élémentaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux GS de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 4 classes étaient donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger et de Mme Montmasson-Michel, classe de Mme Bigard, classe de M. Sansault).

6 rencontres se sont déroulées, aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres, de 10h30 à 13h30, les jeudis 12 mars, 19 mars et 26 mars, puis les jeudis 21 mai, 28 mai et 11 juin. Lors des rencontres, les 63 GS et CP étaient mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe a participé à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités étaient au programme : orientation, EPS, jeux de construction...

A 12h00, 2 groupes ont déjeuné à l'école primaire et un à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves ont retrouvé leur classe respective.

Cette liaison permet également aux enseignants d'échanger des informations sur les élèves et donc de mieux préparer, pour eux, l'entrée au CP.

**Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3**

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. En cette fin d'année, ce sont les enfants du cycle 2 qui vont lire les livres aux enfants de cycle 3.

**Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles**

4 Délégués de classe 6<sup>ème</sup>, du Collège de Celles, sont venus à l'école, le vendredi 21 mars, pour répondre aux questions des CM2, accompagnés par Mme Massé (Conseillère d'Education).

Les CM2 ont visité le Collège, le lundi 8 juin (avec un déplacement en vélo).

**Action n°4 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)**

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, USEP, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Toute l'école « élémentaire » a participé à un projet sur le thème « du jeu et du jouet » en arts visuels. Une plasticienne est intervenue pour aider les élèves et les enseignants, Cathy Duvals, depuis le mois de janvier, avec 3 classes (CE1, CE2, CM1), à raison de 7 séances de 2h par classe. Un autre intervenant, Mathieu Brenier, graffeur, a permis aux CM1/CM2 de s'initier à l'art du graff, sur les piliers de l'école et sur le panneau sous le préau arrondi.

Une exposition de travaux d'enfants sera proposée dans le cadre de la fête de l'école, le vendredi 26 juin.

La classe des MS/GS2 de Mme Grellier a participé aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV, le mardi 2 juin, à Fressines. A partir d'un répertoire commun, 4 ou 5 classes sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un guitariste).

Les MS/GS2 sont allés à la ferme de la Mantellerie, à Saint-Pompain, le vendredi 15 mai. Après la visite de la ferme, les enfants ont participé à un atelier sur la fabrication du pain et un autre sur la fabrication du beurre.

Le vendredi 29 mai, les 2 classes de PS et PS/MS ont visité le parc de la Vallée des Singes, à Romagné (86). Les enseignants ont été déçus de la qualité de l'animation pour la visite guidée. *Un parent d'élèves a pris sa voiture personnelle pour se rendre à Romagné car il n'y avait plus de place dans le bus. Celui-ci a été indemnisé.*

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- le vendredi 27 mars, les CP/CE2 ont accueilli une classe de Vitré, pour pratiquer des jeux d'opposition et du kinball
- le samedi matin 28 mars, hors temps scolaire, « Les Petits en fête » pour des MS/GS1, à Melle (8 enfants étaient présents)
- le mardi 7 avril, une journée « Let's play cricket », en anglais, pour les CM2, à La Mothe-Saint-Héray
- les 7 classes « élémentaires » ont participé à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM » avaient également un atelier « boussole » :
  - le mardi 7 avril, pour les CP/CE2, CE1, CE2, CM1 (pour cette journée, la classe de CE1 organisait le parcours d'orientation)
  - le jeudi 16 avril pour les CP, CM1/CM2, CM2
- tournoi de futsal (cycle 3), hors temps scolaire, à Celles, le mercredi 22 avril : 22 enfants de Mougou étaient présents (4 équipes : 7 CE2, 15 CM). Les CM1 ont remporté le tournoi ! Mougou a donc remporté les 3 tournois de sports collectifs !
- le vendredi 24 avril, à St-Romans les Melle, pour les CP et les CP/CE2, une journée mini-raids USEP
- le mercredi 20 mai, 10 élèves (de la GS au CE2) ont participé à une rencontre « activités athlétiques », à Melle (hors temps scolaire)
- le vendredi 26 mai, à Mougou, pour un tournoi de rugby avec une classe de Fressines, les CM2 et les CM1/CM2
- le P'tit Tour USEP 2015, le lundi 1 juin, à Mougou, pour les CP, les CE1 et les CP/CE2 et le jeudi 4 juin, à Sainte-Néomaye, pour les MS/GS1
  
- les CP/CE2 iront au Lambon pour une dernière rencontre avec une classe de Vitré, le lundi 29 juin
- les CM1 et les CM1/CM2 accueilleront 2 classes de Prahecq, le mardi 30 juin, à Mougou
- le mardi 30 juin, pour les MS/GS1, pour une rencontre avec les GS de Fressines

D'autre part, les CM2 participeront le mardi 30 juin, à une journée multi-activités, au Plan d'eau du Lambon.

Dans le cadre de l'événement « le Très Grand Conseil Mondial des Clowns », la Municipalité a offert 2 spectacles de 30 min, de très bonne qualité, à toutes les classes, le jeudi 4 juin, à 11h15 (à l'école « maternelle ») et à 14 h (à l'école « élémentaire » avec la présence de France 3).

Dans le cadre de la préparation à un camp USEP, 2 classes de l'école ont participé à une Journée sécurité routière, le lundi 18 mai, à Mougou, pour les CM1 et les CM1/CM2. Au programme de cette journée, il y avait : intervention des pompiers, quiz sur la sécurité, atelier mécanique, atelier maniabilité...

Du 15 au 17 juin, 48 élèves de « CM1 » ont participé à un camp USEP au Plan d'eau du Lambon. Le déplacement s'est effectué en vélo, ce qui a nécessité la présence à l'aller et au retour de nombreux parents agréés. Tout au long des 3 jours, ils ont pratiqué différentes activités sportives (sous de forme de mini-raids...). La participation demandée par l'USEP est de 43 € pour les 3 jours. L'Association sportive a pris en charge 13 € par élève et 30 € sont restés à la charge des familles.

M. Sansault remercie toutes les personnes qui ont participé à l'encadrement du camp, ainsi que celles qui ont encadré les enfants pour les nombreuses sorties « vélos », sur la route.

## **4 Bilans financiers**

### **a – Subventions municipales**

M. Sansault récapitule les différentes subventions octroyées par la Municipalité :

- la subvention pour les fournitures est de 52 € par enfant, soit pour les 290 élèves (au 1<sup>er</sup> janvier 2015) la somme de 15 080 €, avec 560 € en plus du reliquat 2014 : 15 640 €. Depuis le mois de janvier, les dépenses sont les suivantes : Dactyl Buro (3 034,96 €), Frimaudeau (460,22 €), SADEL (126 €), Bayard (102 €), soit 3 723,18 €. Il reste donc 11 916,82 €.
- 340 € par classe sont versés pour les activités du projet d'école
- la Municipalité prend aussi en charge les contrats de location/entretien des photocopieurs
- deux subventions supplémentaires seront versées : 672 € à l'USEP et 330 € à la CUMAV

- une subvention de 4 800 € (100 € par CM2) pour une classe de neige organisée pour les CM2, en janvier 2016. En 2016, seuls les CM2 partiront en classe de neige ; les CM1 pourront alors participer à un camp USEP. Ce sera la même configuration que cette année.

### **b – Projet d'école 2014/2015** (documents joints)

M. Sansault présente les bilans financiers du projet d'école 2014/2015 (au 18 juin 2015). Ils se montent à 3 937 € pour la « maternelle » et à 28 148 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale était de 8 255 € (340 € par classe, 4 200 € pour la classe de neige et 315 € du CCAS), celle de l'APE de 5 500 € (1 200 € « maternelle » + 4 300 € « élémentaire »), celle des DDEN de 150 € et celle de l'Association sportive sera de 6 315 € (1 377 € « maternelle » et 4 938 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

### **c – Association sportive de l'école de Mougou** (document joint)

Le bilan financier annuel de l'Association sportive 2014/2015 est présenté, même si les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, car il peut y avoir encore d'autres dépenses d'ici la fin de l'année scolaire. Au 18 juin, le budget est de 44 864,63 €. A ce jour, il reste sur le compte, 6 570,39 € au total (2 617,87 € pour « la maternelle » et 3 952,52 € pour « l'élémentaire »).

La bonne santé financière de l'Association (grâce à son activité mais également grâce à ses partenaires...) devrait permettre de proposer un nouveau projet culturel pour l'année prochaine, à toutes les classes de l'« élémentaire », en plus des classes de découvertes.

Comme depuis plusieurs années, la cotisation, non obligatoire, sera demandée aux familles, dès la rentrée scolaire 2013, en une seule fois : les parents pourront donner ce qu'ils veulent dans une fourchette de 6 à 20 €, pour l'école « maternelle » ou suivre le barème suivant : 14 € pour un enfant, 24 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants, pour l'école « élémentaire ».

## **5 Remerciements**

M. Sansault remercie tous les partenaires qui permettent à l'école de fonctionner, dans de très bonnes conditions :

- la Municipalité de Mougou pour l'ensemble du personnel mis à disposition, pour les subventions (projet d'école, CUMAV, USEP...) et pour les moyens financiers octroyés
- l'Association des parents d'Élèves pour la création et l'organisation de manifestations au profit de l'école et pour les subventions pour le projet d'école
- les parents d'élèves qui ont suivi les formations pour obtenir l'agrément « piscine » et l'agrément « cyclisme sur route » et tous ceux qui ont accompagné les enfants. Sans eux, les sorties « vélo » et l'activité « piscine » ne pourraient avoir lieu, et l'année a été dense dans ces domaines.
- les parents d'élèves qui ont accompagné les classes dans les différentes sorties tout au long de l'année scolaire, pour aider les enseignants.

## **6 Les rythmes scolaires**

### **a – Les APS**

Le système mis en place pour cette 2<sup>ème</sup> année, a plutôt bien fonctionné, aussi bien à l'« élémentaire » qu'à la « maternelle ». Cette année, 25 animateurs ont encadré régulièrement les activités : 8 à l'école « maternelle » et 17 à l'école « élémentaire ». Certaines employées communales ont suivi un stage pour progresser dans l'encadrement. Néanmoins, le contenu de certaines activités doit encore être plus varié et plus adapté en fonction de l'âge des enfants.

A l'« élémentaire », la sécurisation de la sortie à 15h45 (avec un enseignant pour contrôler les signatures) et l'appel des CP le matin (qui ne doivent pas rester en APS) permettent d'assurer une sécurité efficace à la sortie.

Par contre, certaines familles viennent chercher leur enfant avec 10 voire 15 min de retard... : l'enfant est alors parti en APS et il est difficile de retrouver le groupe (certains peuvent être partis à la bibliothèque, à la salle des jeunes, à la salle des fêtes...). A l'école « maternelle », des familles n'hésitent pas à entrer dans la cour avant 15h45, pour récupérer leur enfant ce qui ne sécurise pas cette sortie lorsque les enfants sont en récréation.

M. Sansault remercie M. Martinez (animateur bénévole pendant 2 ans, 3 fois par semaine) qui ne reprendra pas l'année prochaine et M. Brelay qui a assuré cette année tous les remplacements, tout au long de l'année scolaire.

### **b – Le rythme scolaire, la garderie, les APC à la rentrée**

A la rentrée de septembre 2015, l'école de Mougou fonctionnera sur le même modèle que cette année. Il y aura classe : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45) et le mercredi de 9h à 12h.

Les horaires de garderie ne changent pas ; de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Le mercredi, il y aura une garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 13h. Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront mises en place tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 15h45 à 16h30 : tous les enseignants n'effectuant pas les APC les mêmes jours... Les APC seront annualisées. Elles auront lieu du mois d'octobre à mi-mai (24 semaines), à raison d'1h30 par semaine (soit 2 séances de 45 min, par enseignant), le lundi et le jeudi ou le mardi et le vendredi (en fonction des enseignants). Les enseignants pourront faire le choix de prendre des enfants rencontrant des difficultés scolaires mais également de prendre tous les élèves de la classe, à tour de rôle par petits groupes (pour des activités en lien avec le projet d'école). Les parents seront avertis à l'avance des prises en charge en APC : jours, durée de la période.... Ils doivent donner leur accord. Il y aura une seule séance d'APC maximum par enfant et par semaine.

### **c – Les activités périscolaires (APS) à la rentrée**

C'est la Municipalité qui a la charge de l'organisation des activités périscolaires (APS). L'organisation actuelle sera être reconduite à la rentrée. Elles auront lieu tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h45 à 16h30. Elles ne sont pas obligatoires : les parents pourront donc prendre leur enfant en charge dès 15h45.

Comme cette année, plusieurs animateurs encadreront ces activités : des enseignants, des ATSEM, des employées communales, une animatrice de la Communauté Cantonale...

A l'école « maternelle », les activités se mettront en place très progressivement avec le même système qu'actuellement. L'encadrement d'1 animateur pour 14 enfants maximum sera respecté.

A l'école « élémentaire », il y aura 10 groupes de 18 enfants maximum, répartis par âge. Chaque groupe aura un cycle de 3 semaines avec le même animateur (ou les 2 mêmes animateurs si ce sont des enseignants). Lorsque les APC seront mis en place (à partir d'octobre), un enfant (pris en APC), pourrait avoir 1 séance d'APC et 3 séances « culturelles, sportives, activités manuelles, cuisine... ».

Pour progresser dans la qualité des animations, et par l'intermédiaire de la Municipalité, les employées communales pourront toujours participer à des formations (comme cette année).

Marielle Mesmin aura toujours le rôle de coordinatrice/référente des APS. Ayant un groupe 2 jours par semaine, elle pourra soit effectuer des remplacements, soit aider à la prise en charge de groupes (en fonction des activités), soit aider un animateur dans sa pratique.

M. Brelay devrait, à nouveau, effectuer des remplacements si nécessaire en fonction de ses disponibilités.

#### *Nouveautés à la rentrée !*

A l'école « maternelle », les parents ne pourront récupérer leur enfant qui ne reste pas en APS, à 15h45, que lorsqu'une employée communale viendra ouvrir le portillon.

Lorsque les parents auront du retard, les enfants rejoindront rapidement leur groupe d'APS ; les parents (ou les personnes habilitées) devront alors attendre la fin de l'activité (16h30) pour les récupérer. Cela évitera de mobiliser des enseignants et/ou des animateurs pour rechercher l'enfant...

A l'école « élémentaire », de nouvelles activités devraient être proposées : le planning des activités de l'année pour chaque groupe d'enfants sera donné à la rentrée.

## **7 Préparation de la rentrée 2015**

### **a – Occupation des locaux pendant l'été**

Une rencontre a eu lieu le mardi 16 juin avec M. Boinier et M. Brelay, Mme Gilbert et M. Valadoux, M. Sansault pour mettre au point l'organisation de l'été.

A l'école « maternelle », le centre utilisera la cantine, la salle arts visuels/informatique, le dortoir, la salle de motricité et la salle des ATSEM.

Comme les années précédentes, une partie de l'école « élémentaire » sera occupée par le Centre de loisirs, à partir du lundi 6 juillet : le hall ainsi que les classes de M. Barribault, de Mme Bigard, de Mme Barand, de M. Sansault, la salle arts visuels, la bibliothèque. Cette année, tout le mobilier des classes sera stocké dans le restaurant scolaire. Cela permettra de réaliser les travaux « informatiques » début août.

### **b – Nettoyage des locaux et rentrée des enseignants**

Une Société de nettoyage doit intervenir la semaine du 24 au 28 août, lorsque le Centre libérera les locaux et avant l'installation des enseignants.

Les enseignants récupéreront leur classe le jeudi 27 août au matin. A l'école « maternelle », les ATSEM embaucheront le jeudi 27 août. Le conseil des maîtres de rentrée est prévu le vendredi 28 août, au matin.

### **c – Nominations des enseignants**

Plusieurs enseignants quittent l'école : Mme Ventana, Mme Queffeulou, Mme Grellier, Mme Frouin.

M. Barbareau retrouve un poste d'enseignant à l'école. Mme Bouhier est nommée à Mougou, pour l'année 2015/2016.

Les enseignants qui assureront la décharge de direction de M. Sansault (à 50 %), celle de M. Barbareau (maître-formateur, 25 %), le complément de service de Mme Montmasson-Michel (50 %) et celui de Mme Viry-Troger (25 %) seront nommés fin juin.

### **d – Effectifs et répartitions des classes**

La composition des classes ne sera affichée que le vendredi 28 août, en raison des inscriptions possibles pendant les vacances. La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1 septembre, à 9h. La rentrée des PS se fera de manière échelonnée : mardi 1, lundi 7 et lundi 14 septembre. Les parents de l'école « maternelle » seront invités à une réunion de pré-rentrée, le lundi 31 août, à 20h.

Les effectifs seront en nette baisse à la rentrée prochaine : de nombreux déménagements (13 !) ont été annoncés au cours de ce trimestre. Au 18 juin 2015, les effectifs sont les suivants : 5 « -3ans », 28 PS, 35 MS, 29 GS, 33 CP, 33 CE1, 26 CE2, 34 CM1 et 49 CM2. L'effectif total est de 272 élèves. La moyenne par classe sera de 25 élèves.

Les répartitions des 11 classes pourraient donc être les suivantes :

#### **« Maternelle »**

- classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 23 élèves (5 « -3ans » + 18 PS)
  - classe de PS/MS (Mme Fournier) : 24 élèves (10 PS et 14 MS)
  - classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – ?) : 25 élèves (11 MS et 14 GS)
  - classe de MS/GS2 (Mme Montmasson-Michel – ?) : 25 élèves (10 MS et 15 GS)
- soit 97 élèves à l'école « maternelle »

« Élémentaire » :

- classe de CP (M. Sansault/ ?) : 23 élèves
  - classe de CP/CE1 (M. Gallard) : 20 élèves (10 CP et 10 CE1)
  - classe de CE1 (Mme Bigard) : 23 élèves
  - classe de CE2 (Mme Barand) : 26 élèves
  - classe de CM1 (M. Barbareau/ ?) : 28 élèves
  - classe de CM1/CM2 (Mme Bouhier) : 26 élèves (6 CM1 et 20 CM2)
  - classe de CM2 (M. Barribault) : 29 élèves
- soit 175 élèves à l'école « élémentaire »

**e – Divers**

Une liste de fournitures, non obligatoire, sera transmise aux parents fin juin. Il est conseillé aux parents de n'acheter que des fournitures de base. Elle est commune pour tous les enfants de chaque cycle.

**8 Questions diverses**

**a** – Les parents d'élèves souhaiteraient que les dates des sorties à l'école « maternelle » soient annoncées plus tôt pour que les parents qui voudraient accompagner la classe puissent s'organiser personnellement et professionnellement de façon optimale. Les enseignants essaieront donc de communiquer les dates plus tôt.

**b** – La fête d'école aura lieu le vendredi 26 juin, à partir de 19h (stade et école « élémentaire »).

**c** – La Mairie va installer prochainement sur les murs des 2 écoles : le drapeau tricolore, une plaque avec les devises et la Charte de la Laïcité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Directeur de l'École  
M. SANSULT

**Bilan financier « projet d'école » : *maternelle*****RESSOURCES**

<u>Municipalité de Mougou</u>	1 360
<u>Association des Parents d'Élèves</u>	1 200
<u>Association sportive de l'école</u>	1 377

<b>TOTAL (en €)</b>	<b>3 937</b>
---------------------	--------------

**DÉPENSES**

<b><u>Projet « A la rencontre des artistes » – MS/GS1</u></b>	<b>549</b>
- Forfait paiement CUMAV par classe ... : 110 €	
- ½ transport à Angoulême : 305 €	
- Fournitures : 134 €	
<b><u>Equipement – toute l'école</u></b>	<b>535</b>
- achats de séries d'albums : 260 €	
- jeux de classe : 275 €	
<b><u>Sortie scolaire à « La Vallée des Singes » – PS et PS/MS -</u></b>	<b>1 191</b>
- transport : 645 + 30 €	
- entrées, visites : 516 €	
<b><u>Sortie scolaire à « La Ferme de la Mantellerie » – MS/GS2 -</u></b>	<b>515</b>
- transport : 280 €	
- Visite de la ferme : 235 €	
<b><u>Projets « culturels »</u></b>	<b>1 147</b>
- participation à « L'enfant et le théâtre » (MS/GS1-MS/GS2) : spectacle + transport : 357 €	
- Maternelle et cinéma : entrée + transport (les 4 classes) : 340 €	
- Rencontres chorales : transport, inscription (MS/GS2) : 125 €	
- Festival de cinéma : entrées, transports (PS/MS, MS/GS2) : 325 €	

<b>TOTAL (en €)</b>	<b>3 937</b>
---------------------	--------------

**Bilan financier « projet d'école » : « élémentaire »****RESSOURCES**

<b>Municipalité de Mougou</b>	<b>6 895</b>
- Subvention projet « arts visuels » : 1 130 €	
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 250 €	
- Subvention classe de neige : 4 200 €	
- CCAS : 315 €	
<b>Association des Parents d'Élèves</b>	<b>4 300</b>
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 300 €	
- Subvention classe de neige « CM » : 1 000 €	
- Subvention projet « arts visuels » : 1 800 €	
- Subvention projet « camp USEP » : 200 €	
<b>Association sportive de l'école</b>	<b>4 938</b>
- Classe de découvertes « CP » : 1 002 €	
- Classe de neige « CM » : 213 €	
- Projets USEP : 817 €	
- Projet « arts visuels » : 334 €	
- Projet « A la rencontre des artistes » : 1 465 €	
- Sorties « culturelles » : 455 €	
- Prix des Incorruptibles : 652 €	
<b>Délégation des DDEN</b>	<b>150</b>
- Subvention projet « arts visuels »	
<b>Participation des familles</b>	<b>11 865</b>
- Classe de découvertes « CP », à Lathus = 3 015 €	
- Classe de neige « CM2 », à Val Louron = 7 410 €	
- Camp USEP « CM1 », au Lambon = 1 440 €	

<b>TOTAL (en €)</b>	<b>28 148</b>
---------------------	---------------

**DÉPENSES**

<b>Classes de neige (CM2) – (février 2015)</b>	<b>12 913</b>
- centre « Les Gourgs Blancs », transport ... :	
<b>Classes de découvertes (CP) – (février 2015)</b>	<b>6 792</b>
- centre « Lathus », transport ... :	
<b>Projets « USEP » (CM1) + toute l'école- (juin 2015)</b>	<b>2 457</b>
- accueil des classes .... : 92 €	
- Camp USEP, au Lambon (CM1 - juin) : 43 € par enfant (48) et par accompagnateur (7) : 2 365 €	
<b>Participation Prix des Incorruptibles - toute l'école-</b>	<b>652</b>
<b>Projet « A la rencontre des artistes » – CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 – (nov. à janv. 2015)</b>	<b>1 465</b>
- Forfaits paiement CUMAV par classe ... : 4 X 110 € = 440 €	
- Transports (Angoulême, Linazay...) : 1 025 €	
<b>Sorties « culturelles » (janvier 2015)</b>	<b>455</b>
- L'Enfant et le Théâtre (entrées, transports, accueil auteur, livres) -CE2, CM1/CM2-	
<b>Projet « arts visuels » – toute l'école – (de janvier à juin 2015)</b>	<b>3 414</b>
- matériel, fournitures : 659 €	
- intervenante (Cathy Duvals : CE1, CE2, CM1)... : 2360 €	
- Intervenant (Mathieu Brenier : CM1/CM2) : 395 €	

<b>TOTAL (en €)</b>	<b>28 148</b>
---------------------	---------------

# Bilan financier 2014/2015 (au 18 juin 2015)

## « Association sportive de l'école de Mougou »

**Solde au 1 septembre 2014 : 6 638,99 €**

- « maternelle » : 3 112,44 € - « élémentaire » : 3 526,55 €

### Revenus

<b>Subventions</b>	<b>13 905,00 €</b>	Mairie (8 255 €), APE (5 500 €), DDEN (150 €)
<b>Participation parents classes de découvertes</b>	<b>11 435,00 €</b>	Classe de neige CM2 (6 980 €), Classe de découverte CP (3 015 €), Camp USEP (1 440 €)
<b>Recettes Marché de Noël</b>	<b>7 785,85 €</b>	Voir bilan « marché »
<b>Vente de photos</b>	<b>6 633,20 €</b>	
<b>Cotisations « parents »</b>	<b>3 267,00 €</b>	
<b>Vente de pommes</b>	<b>1 586,90 €</b>	
<b>Païement repas CM2</b>	<b>142,80 €</b>	Repas des enfants au Collège
<b>Remboursement CUMAV (théâtre)</b>	<b>35,15 €</b>	Aide financière de la CUMAV pour la participation à l'Enfant et le Théâtre
<b>Divers</b>	<b>73,73 €</b>	Remboursement fournitures

**TOTAL 44 864,63 €**

### Dépenses

<b>Classes de découvertes</b>	<b>21 655,76 €</b>	Classe de neige (12 498,37 €), Classe de découverte CP (6 792,39 €), Camp USEP (2 365 €)
<b>Photographe</b>	<b>4 607,81 €</b>	Photos Blandin
<b>Frais marché de Noël</b>	<b>4 179,46 €</b>	Voir bilan « marché »
<b>Transports en car</b>	<b>3 147,41 €</b>	CASA Autocars (175 €), Transports Sarrazin (2942,41 €), parent (30 €)
<b>Projet « arts visuels »</b>	<b>3 413,17 €</b>	Cathy Duvals (2360 €), Mathieu Brenier (519 €), Ets Brossard (40,48 €), Leclerc (19,51 €), Brico cash (142,62 €), Castorama (201,96 €), Agrifournitures (129,60 €)
<b>Affiliations</b>	<b>1 559,08 €</b>	USEP (1 487,08 €), CUMAV (72 €)
<b>Achat « pommes »</b>	<b>960,40 €</b>	M. Dieumegard
<b>Projets « CUMAV »</b>	<b>698,94 €</b>	« A la rencontre des artistes » (550 €), « rencontres chorales » (15 €), Foirfouille (92 €), Centrakor (41,94 €)
<b>Livres</b>	<b>950,72 €</b>	Le Matoulu (145,89 €), Retz (17,55 €), Amazon (96,96 €), EPS1 (38 €), Incorruptibles (652,32 €)
<b>Sorties « culturelles »</b>	<b>1 515,70 €</b>	Scènes nomades (427,50 €), URFR (79,90 €), Cinémel (257,80 €), Ferme de la Mantellerie (235 €), Vallée des singes (515,50 €)
<b>Fournitures</b>	<b>953,17 €</b>	Leclerc (152,66 €), Rétif (59,65 €), Festifun (125,59 €), Flashdéco (16,97 €), Terface (39,60 €), Livreval (18 €), Noz (13,99 €), Bricocash (7,15 €), Intermarché (5647 €), Jardinerie Bonneau (33,94 €), Jouetclub (134,82 €), Pichon (274,34 €), Tout pour la fête (19,99 €)
<b>Ingrédients</b>	<b>115,95 €</b>	Aldi (8,20 €), Intermarché (86,59 €), Leclerc (14,82 €), SPAR (6,34 €)
<b>Abonnements</b>	<b>408,98 €</b>	DADA (58 €), Milan (168 €), Petit Quotidien (109,98 €), Ecole des loisirs (73 €)
<b>Matériel informatique, audio-visuel</b>	<b>248,36 €</b>	Kapersky (24,99 €), CD Folies (120,49 €), Leclerc (102,88 €)
<b>Timbres</b>	<b>128,60 €</b>	La Poste
<b>Repas visite CM2 Collège</b>	<b>178,80 €</b>	Repas des enfants et des accompagnateurs au Collège
<b>Assurances établissements</b>	<b>117,19 €</b>	MAIF (66,52 €), MAE (50,67 €)
<b>Rencontres USEP</b>	<b>91,87 €</b>	Géant (14,42 €), SPAR (69,57 €), Leclerc (7,88 €)
<b>Frais bancaires</b>	<b>1,86 €</b>	

**TOTAL 44 933,23 €**

**Bilan de l'année : - 68,60 €**

**Solde au 18 juin 2015 :**

- « maternelle » : 2 617,87€ - « élémentaire » : 3 952,52 €